

06 Septembre 2019

Avenir sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

GREAT PLACE TO WORK ?

Pourquoi la direction n'a pas communiqué les résultats France de l'enquête GREAT PLACE TO WORK ? Oui, de nombreux salariés en France se plaignent de comportements inadmissibles de certains Managers pénibles et insupportables, de certains RH injustes et de certains représentants du personnel «félons». Ces insatisfactions, que l'enquête GREAT PLACE TO WORK peut révéler, empêchent la publication des résultats détaillés France. L'insatisfaction augmente le TURN OVER et il a dépassé le niveau supportable. Une vraie transformation RH est nécessaire dans le groupe. C'est l'évolution vers le management socialement positif qui valorise l'engagement des salariés et les associe aux résultats de l'entreprise. La direction n'est pas en phase à ce jour et son refus de fixer la participation des salariés aux résultats de l'entreprise à un pourcentage de 10% du bénéfice net le démontre. Elle ne peut le nier !

Elections Professionnelles 2019 : Le Syndicat AVENIR est 100% Indépendant de la Direction !



Tu parles d'une réunion amiable !
Entre ce représentant du personnel véreux, ce manager insupportable et cet RH injuste, ce n'est pas une réunion, ça va être une boucherie !

Tirons nous vite, nous avons eu tort de faire confiance !
Ces charognards sont répugnants !
AVENIR est notre dernière chance.

Les salariés sont invités à se méfier des contrefaçons lors des élections professionnelles 2019.

Il est facile pour certains représentants, choisis par la direction, d'avoir ses moyens à leur disposition pour prétendre être parfaits auprès des salariés.

A l'essai et depuis des années, ceux-là ont manqué à l'appel pour défendre vos intérêts collectifs ou défendre les dossiers individuels et ... même ils ont participé à piéger beaucoup de salariés.

En réalité, lorsque des salariés se trouvent d'un coup sous la pression et la menace malgré les bons et loyaux services, ils tombent de haut. Tout Représentant du Personnel choisi par la direction ou pro-direction, tôt ou tard, directement ou indirectement, amène des salariés à l'abattoir.

Certains RH sont injustes (heureusement pas tous), certains Managers sont insupportables (heureusement pas tous), certains représentants du personnel non-fiables (heureusement pas tous), se comportent parfois comme des HYENES à l'égard des salariés les plus fragiles.

AVENIR ne l'admet pas et continuera à agir :

- Pour los droits collectifs des salariés du Groupe SOPRA STERIA : vous pouvez assister à l'audience de la Cour d'Appel de Paris du 26 septembre 2019
- Pour les droits individuels de chaque salarié lésé qui nous sollicite

Les salariés sont invités par AVENIR à se méfier des contrefaçons lors des élections professionnelles 2019.

AVENIR a toujours assuré depuis sa création dans notre groupe en 2006.

Il n'a pas varié, toujours 100% salariés, Indépendants et Engagés.

Avenir sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

Obtenir vos droits ... C'est bon pour le moral

Vous êtes cordialement invité le 26 septembre 2019 pour l'audience de plaidoirie à la Cour d'Appel de Paris (audience collégiale) concernant les droits de chaque salarié SSG, AXWAY, I2S, BEAMAP, SBS et SOPRA HR :

1. Frais Professionnels : Le Barème de remboursement des frais Km est inférieur au barème administratif sauf pour une partie des salariés de SOPRA HR.
2. La direction a défini d'autorité des zones urbaines à l'intérieur desquelles elle considère les déplacements professionnels sans frais. C'est illégal.
3. Indemnisation du surtemps de trajet : L'indemnisation obligatoire n'est plus pratiquée par la direction malgré l'obligation légale.
4. Non-paiement des heures supplémentaires : Une multitude de preuves concernant des heures supplémentaires non payées ont été récoltées dans chacune des entreprises de l'UES SOPRA STERIA.
- 5.

